

Depuis le 1^{er} janvier 2007, les hôtels, les restaurants et les cafés doivent respecter la nouvelle loi sur le tabac qui a pour but de réduire les effets nocifs de ce dernier sur les fumeurs passifs. Dès lors, toutes les entreprises HORECA doivent désormais avoir une locale aérée, où la nourriture ne peut pas être servie, comme, par exemple, notre Sea Grill Lounge. Notre Bar Dessiné reste désormais à moitié non-fumeur.